
Procès-verbal de la trente-quatrième séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 25 mars 2020 par conférence téléphonique.

Présent Absence motivée Absence non motivée

| | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn | <input checked="" type="checkbox"/> M. Christian Bouchard | <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné | <input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente | <input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme | <input checked="" type="checkbox"/> M. Patrice Perron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault | | |

Invités :

M. Fabien Tremblay, conseiller au conseil d'administration et aux partenariats

Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
 - 3.1 Ministère des Finances – Révision de l'offre de financement temporaire
4. Agenda de consentement
 - 4.1 Octroi des privilèges en recherche
 - 4.2 Demandes de statut de résident
 - 4.3 Demande de modification (ajout et retrait) au registre des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
 - 4.4 Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 4.5 Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes
 - 4.6 Renouvellement des privilèges des médecins spécialistesProchaine séance ordinaire
5. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 16 h 30. Dans le contexte de la pandémie COVID-19, la séance publique a été reportée ultérieurement. Le conseil d'administration tient une séance spéciale téléphonique afin de traiter les sujets prioritaires.

La présidente-directrice générale, Mme Julie Labbé, présente l'état de situation en lien avec la pandémie COVID-19, et répond aux questions des administrateurs.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

3. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles

3.1 Ministère des Finances – Révision de l'offre de financement temporaire

Mme Julie Potin, directrice des ressources financières, mentionne que le ministère des Finances, à titre de responsable du fonds de financement, a procédé à la révision de son offre de financement temporaire. Le financement à court terme par billet à taux flottant ne sera plus disponible à compter du 1^{er} avril 2020 et sera remplacé par la marge de crédit pour fins d'uniformisation.

La mise en place de cette marge de crédit auprès du fonds de financement permettra à l'établissement de contracter des emprunts pour le financement de ses projets issus des enveloppes décentralisées (équipements, immobilisation et technologie de l'information), de ses projets autofinancés ainsi que le refinancement des dettes à long terme venant à échéance.

Notons que la marge de crédit est un produit comparable au billet à taux flottant et n'aura pas d'impact quant au fonctionnement pour l'établissement (conditions, modalités de gestion et taux d'intérêt sont identiques).

Ainsi, afin d'assurer la continuité du financement à compter du 1^{er} avril 2020, l'établissement doit adapter une résolution afin d'adhérer à cette nouvelle offre de financement temporaire.

Résolution # CAE-34-2020-1500

CONSIDÉRANT que le pouvoir de prendre des engagements financiers de l'établissement est encadré par l'article 296 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, et par l'article 77.1 de la Loi sur l'administration financière;

CONSIDÉRANT les besoins financiers de l'établissement nécessaires à la réalisation de ses projets d'immobilisations et d'acquisition d'équipements;

CONSIDÉRANT que la nouvelle offre de financement temporaire du ministère des Finances n'a aucun impact pour l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification et des ressources humaines en date du 23 mars 2020.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter une résolution (selon le gabarit fourni par le ministère des Finances) afin de mettre en place une marge de crédit pour ses besoins de financement temporaire et de désigner Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale et Mme Julie Potvin, directrice des ressources financières comme signataires de tous les documents nécessaires ou utiles aux fins des emprunts par marge de crédit.

4. Agenda de consentement

4.1 Octroi des privilèges en recherche

Mme Isabelle Boulianne, directrice administrative enseignement, recherche et innovation, présente les demandes de privilèges en recherche pour les personnes suivantes :

Josianne Leblanc :

Projet de recherche : Déploiement et évaluation d'une offre de dépistage néonatal du rachitisme vitamino-dépendant de type 1.

Mohamed Ali Ag Ahmed :

Projet de recherche : Étude évaluative du programme régional de la trajectoire des services de réadaptation intégrés pour les maladies chroniques : Cas des personnes atteintes de diabète de type 2 au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean (SLSJ), Hôpitaux de Chicoutimi et Jonquière : Protocole de recherche

Patrice Ngangue :

Projet de recherche : Évaluation d'implantation de l'approche intégrée en maladies chroniques en première ligne dans le Bas-St-Laurent. Il s'agit d'un des volets de la subvention reçue par la Chaire de recherche sur les maladies chroniques en première ligne. Ce projet a fait l'objet d'une demande d'une subvention auprès des IRSC dont nous sommes en attente de la réponse.

Résolution # CAE-34-2020-1501

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O 7.2);

CONSIDÉRANT que la Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS) énonce que les privilèges sont octroyés par le C. A. de l'établissement;

CONSIDÉRANT que la quatrième mesure du Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique (1998) demande que le privilège d'exercice de la recherche soit négocié au moment du renouvellement des privilèges d'exercice dans l'établissement;

CONSIDÉRANT que le directeur de la recherche recommande d'octroyer les privilèges demandés.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'octroyer des privilèges académiques en recherche à Mme Josianne Leblanc, M. Sc. pour toutes les installations du CIUSSS du Saguenay Lac-Saint-Jean, à M. Mohamed Ali Ag Ahmed, Ph.D. - chercheur postdoctoral pour les installations de Chicoutimi et Jonquièrre et à M. Patrice Ngangue, Ph.D. - chercheur postdoctoral pour les installations de Chicoutimi, et ce, jusqu'au renouvellement de tous les privilèges de recherche en mai 2020.

4.2 Demandes de statut de résident

Tel que stipulé à l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS), le conseil d'administration d'un établissement, relié par contrat d'affiliation à une université, conformément à l'article 110, doit attribuer le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation postdoctorale dans un centre exploité par l'établissement.

L'établissement a reçu des demandes de médecins pour être résident au cours des prochains mois et la directrice médicale de l'enseignement recommande d'accorder le statut de résident pour ces médecins.

Résolution # CAE-34-2020-1502

CONSIDÉRANT l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice médicale de l'enseignement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident au médecin inscrit dans le tableau ci-dessous, dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

| Nom | Prénom | Domaine du stage | Site du stage | Début | Fin |
|----------------|----------|------------------|--|------------|------------|
| Gamelin-Allard | Dany | Soins intensifs | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CHIC) | 2020-05-04 | 2020-05-31 |
| Christian | Campagna | Gériatrie | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CHIC) | 2020-04-06 | 2020-05-03 |
| Goulet | Dorothée | Soins intensifs | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CHIC) | 2020-03-09 | 2020-04-05 |
| Boyer-Richard | Étienne | Urgence | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CHIC) | 2020-05-04 | 2020-05-31 |

Dre Suzanne Gagné, présidente du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), présente les points 6.3 à 6.6.

4.3 Demande de modification (ajout et retrait) au registre des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Le 26 septembre 2018 dernier, le conseil d'administration adoptait le plan de délégation des signataires RAMQ ainsi que la mise à jour du registre des signataires autorisés pour l'établissement. Compte tenu des arrivées et des départs dans les départements et services médicaux du CIUSSS, il est nécessaire de faire des mises à jour du registre.

Par conséquent, il est recommandé de porter ou de retirer du registre des signataires autorisés les personnes mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

Résolution # CAE-34-2020-1503

CONSIDÉRANT le plan de délégation et le registre des signataires autorisés par le conseil d'administration du CIUSSS, le 26 septembre 2018.

CONSIDÉRANT la procédure de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) relativement à la signature des réclamations de versement des honoraires des médecins et dentistes exerçant au Québec.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de d'approuver les modifications au registre des signataires autorisés à la RAMQ pour les personnes dont les noms et les fonctions figurent sur les tableaux ci-dessous pour le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et ce, en fonction de l'installation qui lui est dédiée.

Ajout

| NOM | FONCTION | INSTALLATIONS VISÉES |
|----------------------------------|--|----------------------------------|
| Larouche, Alexandre | Chef de service régional d'urologie | CIUSSS, toutes les installations |
| Laverdière, David | Directeur adjoint des services professionnels | CIUSSS, toutes les installations |
| Théodore, Sylvie | Chef de service régional neurologie | CIUSSS, toutes les installations |
| Gaudreault-Villeneuve, Marie-Ève | Chef local du département de médecine générale | Installation de La Baie |
| Sergerie Keven | Chef local du département de l'urgence | Installation de La Baie |

Retrait

| NOM | FONCTION | INSTALLATIONS VISÉES |
|-----------------------|---|----------------------------------|
| Paradis, Jean-Benoit | Urologue – Chicoutimi | CIUSSS, toutes les installations |
| Fortin, Denis | Gynécologue – Alma | CIUSSS, toutes les installations |
| Harvey, Johanne | Pédiatre – Chicoutimi | CIUSSS, toutes les installations |
| Leblanc, Jean-Pierre | Pneumologue – Chicoutimi | CIUSSS, toutes les installations |
| Fisch, Patricia | Gynécologue – Chicoutimi | CIUSSS, toutes les installations |
| Carré, Valérie | Gynécologue | CIUSSS, toutes les installations |
| Bérubé, Jean-Denis | Médecine générale – CLSC | CIUSSS, toutes les installations |
| Beaudry, Michel | Neurologue – Chicoutimi | CIUSSS, toutes les installations |
| Rivest, Francis | Radiologiste | CIUSSS, toutes les installations |
| Francis, Denyse | Médecine générale – La Baie | CIUSSS, toutes les installations |
| Bergeron Sophie | Médecine générale – La Baie | CIUSSS, toutes les installations |
| Marceau Jacinthe | Médecine générale – La Baie | CIUSSS, toutes les installations |
| Bhérier-Simard Benoit | Médecine d'urgence – Dolbeau | CIUSSS, toutes les installations |
| Chabot Serge | Médecine générale – Dolbeau | CIUSSS, toutes les installations |
| Brassard Normand | Directeur Optilab | CIUSSS, toutes les installations |
| Desjardins, Michel | Directeur adjoint des services professionnels | CIUSSS, toutes les installations |

4.4 Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de modifications de statut ou privilèges ainsi que les avis de départ et les retraites ont été étudiés et recommandés par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

Résolution # CAE-34-2020-1504

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilège, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT le point 3.8 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule qu'un médecin ou un dentiste doit demander un congé sabbatique ou de service s'il a l'intention de s'absenter pour une période de plus de deux mois, et que cette demande doit être faite quatre mois avant la date prévue de congé;

CONSIDÉRANT la résolution #CE65-20200316-81 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois et modifications de statut et privilèges.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut des médecins de famille telles que présentées à l'annexe 1;
2. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut des médecins spécialistes telles que présentées à l'annexe 2;
3. D'accepter les départs et les retraites des membres tels que présentés à l'annexe 3.

Prendre note que les annexes sont jointes à la fin du procès-verbal.

4.5 Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

La demande de nouvelle nomination du médecin spécialiste a été étudiée et recommandée par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

Résolution # CAE-34-2020-1505

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)

du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT la demande de statut et de privilèges de la part du médecin concerné;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges;

CONSIDÉRANT la résolution #CE65-20200316-81 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à cet octroi de statut et de privilèges pour la nomination.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les nominations des nouveaux membres telles que présentées aux annexes 1 (médecins de famille) et 2 (médecins spécialistes), selon les résolutions génériques présentées aux annexes 3 (médecin de famille) et 4 (médecins spécialistes), lesquelles incluront le statut et les privilèges mentionnés aux annexes 1 et 2. Une résolution sera signée pour chacun des membres du CMDP se voyant attribué un statut et des privilèges.

Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal.

4.6 Renouvellement des privilèges des médecins spécialistes

La Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux (Loi 130) entraîne la nécessité d'inclure des obligations rattachées à la jouissance des privilèges en installation au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et permet au ministre d'exiger l'ajout de certaines obligations reliées aux privilèges octroyés au médecin. (art. 11 de la Loi 130 qui introduit le nouvel article 60.1 LMRSSS).

Les statuts et les privilèges venant à échéance 9 mai 2020, il convient de procéder au renouvellement des privilèges et des obligations des médecins spécialistes et dentistes afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la loi 30.

La résolution doit prévoir le statut, les privilèges et la durée pour laquelle ils sont accordés, la nature et le champ des activités médicales et dentaires que le médecin ou le dentiste pourra exercer dans le centre, ainsi que l'engagement du médecin ou dentiste à les respecter. Elle doit de plus indiquer dans quel département clinique ou service clinique les privilèges accordés peuvent être exercés, de même que la répartition relative à l'activité clinique, à la recherche et à l'enseignement (art. 242, LSSSS).

La résolution doit également prévoir, en plus des éléments prévus à l'article 242 LSSSS, que les privilèges soient accordés pour l'ensemble des installations de l'établissement (art. 61 LMRSSS modifié par l'article 12 de Loi 130), et préciser dans quelles installations s'exercera principalement la profession médicale.

Il est prévu dans la loi que les privilèges sont octroyés pour une durée de 18 à 24 mois. Ils sont renouvelés pour une durée minimale d'un an et maximale de trois ans (art. 242 al. 2, LSSSS).

Rappelons que le contenu des résolutions dans lesquelles figurent les privilèges et obligations a fait l'objet d'une négociation entre le ministère et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Les établissements sont par conséquent tenus de reprendre le libellé de la résolution négociée. Les négociations ont toujours cours entre le ministère et l'Association des dentistes du Québec pour la détermination des obligations rattachées aux privilèges.

Dans ce contexte, les médecins spécialistes et les dentistes ont été invités à faire valoir leurs observations sur ces obligations. Les commentaires reçus des médecins ayant formulé des commentaires se retrouvent à l'annexe 4.

Sauf pour quelques exceptions, il est recommandé d'octroyer les privilèges pour l'ensemble des médecins spécialistes et dentistes pour une durée de 24 mois.

Le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) a traité du renouvellement des privilèges des médecins spécialistes et dentistes le 16 mars 2020 et recommande le renouvellement des privilèges et les obligations rattachées, tel que déposé au conseil d'administration ce jour.

La présidente-directrice générale a également reçu un avis favorable de la directrice des services professionnels au regard du respect des termes des résolutions par les membres du CMDP concernés.

Résolution # CAE-34-2020-1506

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux relativement à la nécessité d'inclure de nouvelles obligations rattachées aux privilèges des médecins et dentistes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) en date du 16 mars 2020;

CONSIDÉRANT les demandes du ministre en lien avec le contenu des obligations à être rattachées aux privilèges, notamment suite aux discussions ayant eu lieu avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. De prendre acte des observations formulées par certains médecins en lien avec les obligations rattachées aux privilèges en annexe 4;
2. De prendre acte des départs, démission ou retraites en annexe 3;
3. De renouveler les privilèges des médecins spécialistes et des dentistes avec les obligations rattachées aux privilèges selon le tableau présenté en annexe 2, selon la résolution générique présentée à l'annexe 1, laquelle inclura le statut et les privilèges mentionnés à l'annexe 2.

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17 h 30.

ORIGINAL SIGNÉ

France Guay
Présidente du conseil d'administration

2020-06-18

Date

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Labbé
Présidente-directrice générale et
secrétaire du conseil d'administration

2020-06-19

Date

Annexes du point 6.4 - Modifications de statut et privilèges ainsi que les départs et les retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Annexe 1 - Modifications de statut et privilèges - Médecins de famille

| Permis | Appel | Nom_MD | Prénom | Statut | Département | Site principal | Autres sites | Privilèges actuels | Ajout | Retrait | Commentaires |
|--------|----------|--------------------|-----------------|---------|---|---|-------------------------------|---|--|---------|---|
| 18567 | Docteure | Bouchard | Sarah | Actif | Médecine générale | Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval | N/A | Hospitalisation, trousse médico-légale et soins physiques en psychiatrie | CHSLD (garde et prise en charge) | | Approuvé par le MSSS |
| 85434 | Docteur | Lapointe | Joris | Associé | Médecine générale | Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière | CLSC de Jonquière | Aide-médicale à mourir | Soins palliatifs (garde 24/7) | | Approuvé par le MSSS |
| 15380 | Docteure | Munger | Laurie-Anne | Actif | Médecine générale | Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière | N/A | Hospitalisation, URFI, prescription d'orthèses-prothèses | Planning et IVG | | Approuvé par le MSSS |
| 12084 | Docteure | Savard | Catherine | Actif | Médecine générale | Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière | Hôpital de Chicoutimi (GMF-U) | Clinique des maladies neuromusculaires au CRDP, ordonnances spécifiques sur les ASDP (ATL et ATP), recherche, URFI et trousse médico-légale | Changement de site de pratique principal pour GMF-U de Chicoutimi (supervision clinique et prise en charge de patients) et les autres sites seront Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière. | | Approuvé par le MSSS |
| 18234 | Docteure | Tremblay | Laurence | Actif | Médecine d'urgence | Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière | Hôpital d'Alma | Urgence, Édu et recherche | Changement de site de pratique principal pour l'Hôpital de Chicoutimi et les autres sites seront l'Hôpital d'Alma et l'Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière | | Elle a obtenu un PREM 2020 pour l'urgence à l'Hôpital de Chicoutimi |
| 06301 | Docteur | Tremblay-Reinhardt | Nicolas-Olivier | Actif | Médecine générale et médecine d'urgence | Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval | N/A | Hospitalisation, urgence, clinique de retour à l'urgence, gériatrie | CHSLD (garde et prise en charge) | | Approuvé par le MSSS |

Annexe 2 - Modifications de statut et privilèges - Médecins spécialistes, dentistes et pharmaciens

| Permis | Appel | Nom_MD | Prénom | Statut | Département clinique | Service | Site principal | Autres sites | Privilèges antérieurs | Ajout | Retrait | Commentaires |
|--------|--------|-----------------|----------|--------|----------------------|---------|-----------------------|--------------|-----------------------|-----------|---------|--|
| 10810 | Madame | Lévesque-Gravel | Jacinthe | Actif | Pharmacie | N/A | Hôpital de Chicoutimi | N/A | N/A | Recherche | | Accord de la Direction de la recherche |

Annexe 3 - Départs et retraites

| Permis | Appel | Nom | Prénom | Statut | Spécialité | Site principal | Site secondaire | Raison du départ | Date du départ |
|--------|---------|-------------|-----------------|---------|-------------------|----------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------|
| 11711 | Docteur | Décarie | Patrick-Olivier | associé | radiologie | Dolbeau | CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean | démission | 19 janvier 2020 |
| 88300 | Docteur | Gagnon | Yves | Actif | anatomopathologie | Chicoutimi | CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean | démission | 31 mars 2020 |
| 93104 | Docteur | Guay | Michel | Actif | médecine générale | Alma | N/A | démission | 1er mars 2020 (accord DRMG) |
| 76115 | Docteur | Guillemette | Gilles | Actif | médecine générale | Roberval | CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean | retraite | 1er janvier 2021 |
| 03107 | Docteur | Morel | Annie | Actif | médecine générale | Alma | N/A | démission | 1er août 2020 |
| 96356 | Docteur | Nadeau | Luc | Actif | médecine générale | Roberval | N/A | démission | 30 juin 2020 |
| 71359 | Docteur | Tremblay | Gérald | Actif | cardiologie | Chicoutimi | CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean | retraite | 1 avril 2020 |

Annexes du point 6.5 - Nominations d'un médecin de famille et de médecins spécialistes

Annexe 1 - Statut et privilèges - Médecin de famille

| Permis | Appel | Nom_MD | Prénom | Statut | Département | Site principal | Autres sites | Privilèges | Période applicable |
|--------|----------|----------|--------|--------|-------------------|--------------------|-----------------------|--|-----------------------------------|
| 13731 | Docteure | Pineault | Émilie | Actif | Médecine générale | CLSC de Chicoutimi | Hôpital de Chicoutimi | CLSC : consultation 1re ligne et garde en disponibilité pour clientèle à domicile Soins palliatifs : soins en milieu hospitalier incluant clinique externe/consultation aux étages/garde en disponibilité en milieu hospitalier et garde en maison de soins palliatif | 6 janvier 2020 au 25 juillet 2023 |

Annexe 2 - Statut et privilèges - Médecin spécialiste

| Permis | Appel | Nom_MD | Prénom | Statut | Spécialité | Département clinique_service | Privilèges communs | Privilèges spécifiques | Site principal | Date de début | Commentaires | Échéance |
|---------|----------|----------------|--------------|--------|--------------------|-------------------------------------|--|--|---|-------------------|--|------------|
| à venir | Docteure | Guay | Audrey | Actif | Médecine interne | Médecine spécialisée | Médecine interne | Doppler artériel, ECG, épreuve d'effort et soins intensifs | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière | 21 septembre 2020 | Elle complètera sa formation en lecture d'holter en juillet - Ce privilège sera à demander lorsque formation complétée | 2022-05-08 |
| à venir | Docteure | Huard Girard | Thelma | Actif | Pédiatrie générale | Pédiatrie | Pédiatrie générale, pédiatrie ambulatoire et médecine de l'adolescence et néonatalogie | N/A | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital d'Alma | 1er juillet 2020 | | 2022-05-08 |
| 19262 | Docteure | Lavigne-Albert | Marie-Claude | Actif | Chirurgie générale | Chirurgie | Chirurgie générale et endoscopie digestive | N/A | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital d'Alma | 1er janvier 2020 | | 2022-05-08 |
| 76425 | Docteur | Mathieu | Jean | Actif | Neurologie | Médecine spécialisée | Neurologie, Électroencéphalographie, Électromyogramme, Recherche | Clinique des maladies neuromusculaires du CRDP | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi | 1er janvier 2020 | | 2022-05-08 |
| 14295 | Docteur | Tessier | Patrice | Actif | Anatomopathologie | clinique de médecine de laboratoire | Anatomopathologie | N/A | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi | 4 avril 2020 | | 2022-05-08 |